

AMEN PREMIERE SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2006

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2006

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels d'AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Mars 2006. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle d'AMEN PREMIERE SICAV arrêtée au 31 Mars 2006 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Les emplois en certificat de dépôt émis et avalisés par la Banque de Tunisie représentent 10,98% de l'actif net, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 24 Avril 2006

Bilan arrêté au 31 mars 2006
(En Dinars Tunisien)

	Notes	31/03/2006	31/03/2005	31/12/2005
ACTIF				
Portefeuille-titres	3.1	161 898 537	156 027 783	163 791 496
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		12 621 745	14 071 820	12 494 671
Obligations et valeurs assimilées		149 276 792	141 955 963	151 296 825
Placements monétaires et disponibilités		105 672 451	132 493 843	104 518 116
Placements monétaires	3.2	52 286 154	28 149 019	53 944 155
Disponibilités	3.3	53 386 297	104 344 824	50 573 961
TOTAL ACTIF		267 570 988	288 521 626	268 309 612
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		171 576	181 555	116 074
Créditeurs divers		34 946	42 225	34 169
TOTAL PASSIF		206 522	223 780	150 243
Capital	3.4	264 751 002	285 509 189	257 771 676
Sommes distribuables		2 613 464	2 788 657	10 387 693
Sommes distribuables exercices antérieurs		1 676	-	1 158
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.5	2 611 788	2 788 657	10 386 535
ACTIF NET		267 364 466	288 297 846	268 159 369
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		267 570 988	288 521 626	268 309 612

Etat de résultat arrêté
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/01/2006 31/03/2006	Période 01/01/2005 31/03/2005	Période 01/01/2005 31/12/2005
Revenus du portefeuille-titres	3.1	1 995 730	1 863 778	7 958 949
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 995 730	1 863 778	7 958 949
Revenus des placements monétaires	3.2	1 129 949	1 438 735	5 591 188
Total des revenus de placements		3 125 679	3 302 513	13 550 137
Charges de gestion des placements	3.6	<497 130>	<528 300>	<1 874 053>
Revenus nets des placements		2 628 549	2 774 213	11 676 084
Autres charges	3.7	<74 037>	<78 722>	<318 958>
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 554 512	2 695 491	11 357 126
Régularisation du résultat d'exploitation		57 276	93 166	<970 591>
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 611 788	2 788 657	10 386 535
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<57 276>	<93 166>	970 591
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<356 926>	60 878	<499 283>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		538 600	81 414	459 032
Frais de négociation		<1 845>	<1 038>	<7 220>
Résultat non distribuable		179 829	141 254	<47 471>
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 734 341	2 836 745	11 309 655

**Etat de variation de l'actif net
(En Dinars Tunisiens)**

	Période 01/01/2006 31/03/2006	Période 01/01/2005 31/03/2005	Période 01/01/2005 31/12/2005
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION	2 734 341	2 836 745	11 309 655
Résultat d'exploitation	2 554 512	2 695 491	11 357 126
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<356 926>	60 878	<499 283>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	538 600	81 414	459 032
Frais de négociation de titres	<1 845>	<1 038>	<7 220>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<10 480 274>	<11 255 387>	<11 254 055>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	6 951 030	9 134 835	<19 477 884>
Souscriptions			
- Capital	73 302 438	68 058 612	336 847 089
- Régularisation des sommes non distribuables	10 861	19 348	151 210
- Régularisation des sommes distribuables	2 949 732	2 224 407	8 672 201
Rachat			
- Capital	<66 505 157>	<58 891 110>	<355 230 649>
- Régularisation des sommes non distribuables	<8 645>	<14 359>	<143 949>
- Régularisation des sommes distribuables	<2 798 199>	<2 262 063>	<9 773 786>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<794 903>	716 193	<19 422 284>
ACTIF NET			
En début de période	268 159 369	287 581 653	287 581 653
En fin de période	267 364 466	288 297 846	268 159 369
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	2 564 451	2 747 312	2 747 312
En fin de période	2 632 074	2 838 501	2 564 451
VALEUR LIQUIDATIVE	101,579	101,566	104,567
TAUX DE RENDEMENT	4,12%	3,82%	3,85%

**AMEN PREMIERE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2006

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31-03-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-03-2006 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2006 d'obligations, des bons de trésor assimilables et de bons du trésor négociables en bourse. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	(1)	12 621 745
Obligations	(2)	59 166 141
Bons de trésor assimilable	(3)	85 623 085
BTNB	(4)	4 487 566
Total		161 898 537

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-03-06	
				% Actif Net
Action SICAV (Tunisie SICAV)	111 468	11 192 948	12 621 745	4,72

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-03-06	% Actif Net
AB 2001	160 500	11 235 000	11 759 514	4,40
AFRICA 2003	7 000	700 000	722 669	0,27
AIL 2005	4 000	400 000	413 050	0,15
AIL 99 TB	12 400	244 781	249 989	0,09
AL00-2	50 000	2 004 679	2 042 119	0,76
AMEN LEASE 2001 A	7 445	327 580	339 157	0,13
AMEN LEASE 2001 B	53 500	3 210 000	3 327 229	1,24
E.O.AL 2001-2	9 930	436 920	443 529	0,16
E.O.AL 2002-1	30 000	1 740 000	1 788 053	0,66
OB AL 99-2	40 000	800 000	829 952	0,31
ATL 2002/1	15 000	600 000	616 344	0,23
ATL 2002/2	10 000	600 000	634 160	0,24
ATL 2003/1	15 000	900 000	902 484	0,34
ATL 2004/1	10 000	800 000	828 984	0,31
ATL 2004/2	5 000	400 000	400 076	0,15
BATAM 2001	20 000	2 000 000	0(i)	0,00
BIAT 2002	23 000	1 840 000	1 867 342	0,7
BTEI 2004	20 000	2 000 000	2 076 720	0,78
CIL 2002/3	12 000	960 000	960 202	0,36
CIL 2004/1	15 000	1 500 000	1 542 120	0,58
CIL 2004/2	15 000	1 200 000	1 200 228	0,45
CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 025 928	0,38
CIL 2001/1	30 000	601 152	624 984	0,23
CIL 2002/1	3 000	60 000	60 264	0,02
CIL 2002/2	10 000	800 000	825 904	0,31
CIL 2003/1	15 000	1 500 000	1 537 512	0,58
EL MAZRAA 2001	10 000	600 000	607 624	0,23
GL 2003-1	40 000	4 000 000	4 161 088	1,56
EL MOURADI 2002 B	10 000	800 000	828 272	0,31
OB MG 99 A	19 000	381 945	402 404	0,15
EL MOURADI SKANES BEACH 2003 B	6 000	600 000	628 128	0,23
MEUBLATEX 2001 B	20 000	1 600 000	1 653 392	0,62
MEUBLATEX 2001 A	10 000	800 000	826 696	0,31
PANOBOIS 2001 B	5 000	400 000	420 056	0,16
SELIMA CLUB 2002 B	5 000	500 000	523 588	0,2
SOTUVER 2002	10 000	1 000 000	1 006 137	0,38
TUNISIE FACTORING 2002	13 000	520 000	546 416	0,20
TUNISIE LEASING 2005-1 TMM+1,25%	10 000	1 000 000	1 021 744	0,38
TUNISIE LEASING 2001-2	18 500	370 000	370 607	0,14
TUNISIE LEASING 2002-1	37 000	1 480 000	1 525 377	0,57
TUNISIE LEASING 2002-2	10 000	600 000	632 696	0,24
TUNISIE LEASING 2003-1	10 000	600 000	605 936	0,23
TUNISIE LEASING 2005-1	5 000	500 000	512 120	0,19
TOUTA 2002 B	2 000	160 000	164 971	0,06
UBCI 2001	19 000	1 900 000	1 921 791	0,72
UNIFACTOR 2005-1 TB	5 000	500 000	515 100	0,19
UNIFACTOR 2005-1 TC	15 000	1 500 000	1 545 300	0,58
UTL 2004	7 000	700 000	700 105	0,26
UTL 2005-1	10 000	1 000 000	1 028 080	0,38
Total		59 372 057	59 166 141	22,13

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-03-06	% Actif Net
BTA090215	15 500	16 120 000	16 261 497	6,08
BTA090714	7 500	8 160 000	8 520 740	3,19
BTA110410	15 200	15 739 600	16 681 273	6,24
BTA140414	36 913	38 610 998	41 050 291	15,35
BTA140707	3 000	3 012 750	3 109 284	1,16
Total		81 643 348	85 623 085	32,02

(4) BTNB:

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-03-06	% Actif Net
BTNB0107950	3 000	300 000	305 246	0,11
BTNB0407875	2 000	400 000	428 000	0,16
BTNB0507850	2 760	552 000	585 937	0,22
BTNB0507875	3 000	600 000	637 973	0,24
BTNB0607875	4 000	800 000	846 333	0,32
BTNB0707875	8 000	1 600 000	1 684 077	0,63
Total		4 252 000	4 487 566	1,68

(i) L'encours BATAM d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 709 472 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus values réalisées sur BTA.

Par ailleurs, l'échéance du 15-12-2005 n'a été honorée ni en capital ni en intérêt. A cet égard, le CMF a recommandé aux gestionnaires de traiter ce problème avec la vigilance professionnelle requise et de se conformer aux exigences de la réalité économique pour la valorisation des emprunts BATAM.

Faute d'accord de la place, il a été constaté une décote de l'encours global de 100 % en plus de l'arrêt de la constatation des intérêts.

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période Du 01-01-05 Au 31-03-05
Revenu des obligations	798 227	886 255
Revenu des BTNB et BTA	1 197 503	977 523
Total	1 995 730	1 863 778

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2006 à 52 286 154 DT et s'analyse comme suit :

Desig	Date souscription	Date échéance	Montant	Avaliseur	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif Net
CD	30/09/04	30/09/06	30 000 000	BANQUE DE TUNISIE	2 408 097	27 591 903	29 350 720	10,98
CD	31/03/06	10/04/06	20 000 000	AMEN BANK	23 299	19 976 701	19 979 028	7,47
BIT	26/07/05	21/07/06	3 000 000	BIAT	137 880	2 864 151	2 956 406	1,11
Total							52 286 154	19,56

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05
Placement en compte courant à terme	643 150	995 675
Billets de trésorerie	34 200	-
Certificat de dépôt	331 099	277 539
Compte rémunéré	121 500	165 521
Total	1 129 949	1 438 735

3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2006 à 53 386 297 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	51 950 000	52 338 956	19,58
Liquidités et équivalents de liquidités		1 047 341	0,39
Total		53 386 297	19,97

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Montant en dinars	Taux Brut
PLACT210806	AMEN BANK	52 338 956	5,6000%
Total		52 338 956	

3.4 Capital

Le capital se détaille comme suit :

<i>Capital social en début de période</i>	257 771 676	
<i>Souscriptions</i>	73 302 438	
<i>Rachats</i>	<66 505 157	>
<i>Frais de négociation</i>	< 1 845	>
<i>VDE sur emprunts sociétés</i>	< 2 000 000	>
<i>VDE sur titres OPCVM</i>	1 428 796	
<i>Plus ou moins value réalisées sur oblig.ETAT</i>	538 600	
<i>Plus ou moins value reportée sur emprunts sociétés</i>	1 516 000	
<i>Plus ou moins value reportée sur titres OPCVM</i>	< 1 301 722	>
<i>Régul sommes non distribuables (souscriptions)</i>	10 861	
<i>Régul sommes non distribuables (rachat)</i>	<8 645	>
Total	264 751 002	

La variation de l'Actif Net de la période allant du 01/01/2006 au 31/03/2006 s'élève à -794 903 DT.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/03/2006 est de 2 632 074 contre 2 564 451 au 31/12/2005.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

<i>Nombre d'actionnaires au 31-12-05</i>	3 288
<i>Nombre d'actionnaires entrants</i>	160
<i>Nombre d'actionnaires sortants</i>	<209>
<i>Nombre d'actionnaires au 31-03-06</i>	3 239

3.5 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/03/2006 s'élèvent à 2 611 788 dinars contre 2 788 657 dinars au 31/03/2005 et se détaillent comme suit :

	Exercice clos	Exercice clos
	le 31-03-06	le 31-03-05
<i>Résultat d'exploitation</i>	2 554 512	2 695 491
<i>Régularisation du résultat d'exploitation</i>	57 276	93 166
Total :	2 611 788	2 788 657

3.6- Charges de gestion

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par AMEN PREMIERE avec AMEN INVEST.

3.7- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

SICAV AMEN
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2006

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2006

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 mars 2006. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 mars 2006 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Les emplois en certificat de dépôt et en billet de trésorerie avalisés par AMEN BANK représentent 15,7% de l'actif net, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 24 avril 2006

Bilan arrêté au 31 mars 2006

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2006	31/03/2005	31/12/2005
ACTIF				
Portefeuille-titres		<u>59 883 558</u>	<u>27 535 276</u>	<u>60 597 791</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	4 758 038	1 533 667	4 004 409
Obligations et valeurs assimilées	3.2	55 125 520	26 001 609	56 593 382
Placements monétaires et disponibilités		<u>41 630 159</u>	<u>13 833 169</u>	<u>31 998 738</u>
Placements monétaires	3.3	21 868 412	5 884 222	14 309 389
Disponibilités	3.4	19 761 747	7 948 947	17 689 349
TOTAL ACTIF		<u>101 513 717</u>	<u>41 368 445</u>	<u>92 596 529</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		34 082	17 170	30 622
Créditeurs divers		7 569	2 620	7 182
TOTAL PASSIF		<u>41 651</u>	<u>19 790</u>	<u>37 804</u>
Capital	3.5	<u>95 912 740</u>	<u>38 969 364</u>	<u>88 609 072</u>
Sommes capitalisables	3.10	<u>5 559 326</u>	<u>2 379 291</u>	<u>3 949 653</u>
Sommes capitalisables exercices antérieurs		4 283 628	1 886 311	3 949 653
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 275 698	492 980	-
ACTIF NET		<u>101 472 066</u>	<u>41 348 655</u>	<u>92 558 725</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>101 513 717</u>	<u>41 368 445</u>	<u>92 596 529</u>

SICAV AMEN
Etat de résultat
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/01/2006 31/03/2006	Période 01/01/2005 31/03/2005	Exercice clos le 31/12/2005
Revenus du portefeuille-titres	3.6	979 132	366 808	1 861 689
Revenus des placements monétaires	3.7	397 405	134 988	847 970
Total des revenus de placements		1 376 537	501 796	2 709 659
Charges de gestion des placements	3.8	<97 510>	<22 435>	<219 922>
Revenus Nets des placements		1 279 027	479 361	2 489 737
Autres charges	3.9	<26 832>	<10 620>	<61 784>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 252 195	468 741	2 427 953
Régularisation du résultat d'exploitation		23 503	24 239	1 521 700
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		1 275 698	492 980	3 949 653
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<23 503>	<24 239>	<1 521 700>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<171 897>	<14 315>	<420>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		<16 070>	7 347	259 224
Frais de négociation		-	<496>	<5 420>
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 064 228	461 277	2 681 337

SICAV AMEN
Etat de variation de l'actif net
(En Dinars Tunisiens)

	Période 01/01/2006 31/03/2006	Période 01/01/2005 31/03/2005	Exercice clos le 31/12/2005
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 064 228	461 277	2 681 337
Résultat d'exploitation	1 252 195	468 741	2 427 953
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	<171 897>	<14 315>	<420>
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	<16 070>	7 347	259 224
Frais de négociation de titres	-	<496>	<5 420>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	7 849 113	5 929 318	54 919 329
Souscriptions			
- Capital	54 647 552	14 533 037	133 301 206
- Régularisation des sommes non distribuables	6 928	1 783	167 348
- Régularisation des sommes capitalisables	2 682 336	783 478	10 510 570
Rachat			
- Capital	<47 154 944>	<8 900 350>	<82 420 739>
- Régularisation des sommes non distribuables	<7 901>	<1 987>	<112 569>
- Régularisation des sommes capitalisables	<2 324 858>	<486 643>	<6 526 487>
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 913 341	6 390 595	57 600 666
ACTIF NET			
En début de période	92 558 725	34 958 059	34 958 059
En fin de période	101 472 066	41 348 655	92 558 725
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	3 496 309	1 384 178	1 384 178
En fin de période	3 791 950	1 618 000	3 496 309
VALEUR LIQUIDATIVE	26,759	25,555	26,473
TAUX DE RENDEMENT	4,38%	4,82%	4,82%

SICAV-AMEN
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2006

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-03-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2006 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-06	% actif net
Titres Sicav				
Amen Première	46 841	4 929 447	4 757 453	4,69
Actions cotées				
BT	5	255	585	0,001
Total		4 929 702	4 758 038	4,69

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2006	% actif net
BTA				
BTA090215	11 500	11 554 205	11 644 188	11,48
BTA090714	5 700	5 979 150	6 253 312	6,16
BTA100309	12 000	12 386 172	12 423 783	12,24
BTA140414	9 200	9 641 780	10 266 731	10,12
BTA140707	3 000	3 016 284	3 126 966	3,08
Total		42 577 591	43 714 980	43,08

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2006	% actif net
BTNB				
BTNB0507850	240	48 814	51 765	0,05
Total		48 814	51 765	0,05

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au	% actif
			31/03/2006	Net
Obligations				
AB 2001	10 000	700 000	732 680	0,72
AFRICA 2003 A	3 000	300 000	309 715	0,31
AIL 2005	2 000	200 000	206 525	0,2
AL 2002-1	1 000	58 000	59 601	0,05
ATL 2002-1	1 000	40 000	41 090	0,04
ATL 2003-1	5 000	300 000	300 828	0,3
ATL 2004-2	10 000	800 000	800 152	0,79
BTEI 2004	1 500	150 000	155 754	0,15
CIL 2004/2	5 000	400 000	400 076	0,39
CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 025 928	1,01
CIL 2003-1	2 000	200 000	205 001	0,2
GL 2003-1	3 000	300 000	312 081	0,31
GL 2003-2	10 000	1 000 000	1 006 576	0,99
MSB 2003 B	6 000	600 000	628 128	0,62
SELIMA 2002 B	1 000	100 000	104 718	0,1
SEPCM 2002	1 000	57 143	57 155	0,06
T.FACTORING	2 000	80 000	84 064	0,08
TLG 2004-1	10 000	800 000	843 600	0,83
TLG 2002-2	1 000	60 000	63 270	0,06
TLG 2003-1	2 000	120 000	121 187	0,12
TLG 2005-1	5 000	500 000	512 120	0,5
UNIFACTOR 2001-1 TB	20 000	2 000 000	2 060 400	2,03
UTL 2004	3 000	300 000	300 046	0,3
UTL 2005/1	10 000	1 000 000	1 028 080	1,01
Total		11 065 143	11 358 775	11,19
Total général		53 691 548	55 125 520	54,3

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	31/03/2006	31/03/2005
Montant	106 758	74 033

3.3- Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-06 à 21 868 412 dinars. Ils sont constitués de certificats de dépôt dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéance	Coût	Valeur	% actif
				d'acquisition	actuelle	net
Certificat de dépôt	AMEN BANK	AMEN BANK	10/04/06	13 983 690	13 985 319	13,78
Certificat de dépôt	AMEN BANK	AMEN BANK	14/12/06	1 379 595	1 454 663	1,43
Billet de Trésorerie	AMEN BANK	AMEN BANK	24/06/06	49 482	49 516	0,05
Billet de Trésorerie	TUNISIE LEASING	BTE	26/06/06	2 935 766	2 968 876	2,93
Billet de Trésorerie	AMEN BANK	AMEN BANK	27/04/06	448 432	448 640	0,44
Billet de Trésorerie	TUNISIE LEASING	BTE	17/07/06	2 935 766	2 961 398	2,92
Total				21 732 731	21 868 412	21,55

3.4- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2006 à 19 761 747 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	19 400 000	19 700 382	19,41
Avoirs en banque		61 365	0,06
Total		19 761 747	19,47

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date d'échéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut
PLAT 190108	AMEN BANK	19-01-2008	1 800 000	1 815 623	1,79
PLAT 230607	AMEN BANK	23-06-2007	4 000 000	4 135 978	4,08
PLAT 281107	AMEN BANK	28-11-2007	6 000 000	6 089 688	6,00
PLAT 260108	AMEN BANK	26-01-2008	6 000 000	6 047 014	5,96
PLAT 280108	AMEN BANK	28-01-2008	1 000 000	1 007 594	0,99
PLAT 290108	AMEN BANK	29-01-2008	600 000	604 484	0,6
Total				19 700 381	

3.5- Capital

La variation de l'actif net de la période s'élève à 8 913 341 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : 7 303 668

Variation de la part Revenu : 1 609 673

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2005	88 609 072
Sommes capitalisables de l'exercice	3 949 653
Régul résultat ex clos capitalisable	333 975
Variation de la part Revenu capitalisable de l'exercice clos	4 283 628
Souscriptions	54 647 552
Rachats	<47 154 944>
VDE / actions et titres OPCVM	<171 994>
VDE / actions cote permanente	330
+/- report sur act. cote permanente	<233>
+/- value réal. Sur emp société	<1>
+/- value réal. sur titres OPCVM	<16 069>
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	6 928
Régul sommes non distribuables (rachat)	<7 901 >
Variation de la part Capital	7 303 668
Capital au 31/03/2006	95 912 740

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Régularisation du résultat d'exploitation	23 503
Régul résultat ex clos capitalisable	333 975
Résultat d'exploitation	1 252 195
Variation de la part Revenu	1 609 673

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 31-12-05	3 496 309
Nombre d'actions souscrites	2 192 940
Nombre d'actions rachetées	1 897 299
Nombre d'actions en circulation au 31-03-06	3 791 950

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-05	678
Nombre d'actionnaires entrants	128
Nombre d'actionnaires sortants	67
Nombre d'actionnaires au 31-03-06	739

3.6- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05
Dividendes	-	-
Revenu des obligations	402 681	126 776
Revenu des BTNB et BTA	576 451	240 032
Total	979 132	366 808

3.7- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05
Billets de trésorerie	73 289	2 120
Certificat de dépôt	21 834	35 205
Placement en compte courant	301 454	97 580
Compte Rémunéré	828	83
Total	397 405	134 988

3.8- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- ✓ Les frais de gestion de SICAV AMEN par la société AMEN INVEST sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN conformément à l'avenant à la convention de gestion signée entre les deux parties en date du 17 février 2005 ;et
- ✓ Les frais du dépositaire sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN.

3.9- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables de la période

A partir 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».

SICAV SECURITY
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-03-06
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-03-2006

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2006 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 31-03-2006 à raison de 50% dans des liquidités et quasi liquidités. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV (ne devant pas dépasser 20% de l'actif net).

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-2006, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
 Nouredine HAJJI

Tunis, le 27 avril 2006

SICAV SECURITY
BILAN ARRETE AU 31-03-06
(exprimé en dinar Tunisien)

			31/03/2006	31/03/2005	31/12/2005
	ACTIF				
AC1-	Portefeuille-titres		723 895	660 318	666 854
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	316 338	191 821	190 726
	Obligations et valeurs assimilées	3.2	407 557	468 497	476 128
AC2-	Placements monétaires et disponibilités		720 779	577 934	563 478
	a- Placements monétaires	3.4	714 468	573 579	557 169
	b- Disponibilités		6 311	4 355	6 309
	TOTAL ACTIF		1 444 674	1 238 252	1 230 332
	PASSIF				
PA1-	Opérateurs créditeurs		1 558	1 180	1 177
PA2-	Autres créditeurs divers		327	250	275
	TOTAL PASSIF		1 885	1 430	1 452
	ACTIF NET				
CP1-	Capital	3.6	1 388 488	1 181 982	1 189 611
CP2-	Sommes distribuables		54 301	54 840	39 269
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		44 975	45 296	60
	b - Sommes distribuables de la période		9 326	9 544	39 209
	ACTIF NET		1 442 789	1 236 822	1 228 880
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 444 674	1 238 252	1 230 332

SICAV SECURITY
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-06 au 31-03-06
(exprimé en dinar Tunisien)

			Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05	Exercice clos le 31-12-05
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	3.3	6 229	8 401	35 633
	Dividendes		0	1 440	8 105
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 229	6 961	27 528
PR2-	Revenus des placements monétaires	3.5	7 724	4 393	21 134
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		13 953	12 794	56 767
CH1-	Charges de gestion des placements	3.7	-4 176	-3 369	-14 255
	REVENU NET DES PLACEMENTS		9 777	9 425	42 512
CH2-	Autres charges	3.8	-389	-289	-2 401
	RESULTAT D'EXPLOITATION		9 388	9 136	40 111
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		-62	407	-902
	SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		9 326	9 543	3 9209
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		62	-407	902
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		26 360	20 710	33 965
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		0	2 938	31 118
	Frais de négociation		-146	-118	-455
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		35 602	32 666	104 739

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-06 au 31-03-06
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05	Exercice clos le 31-12-05
AN1-	VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	35 602	32 666	104 739
	<i>Résultat d'exploitation</i>	9 388	9 136	40 111
	<i>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>	26 360	20 710	33 965
	<i>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>	0	2 938	31 118
	<i>Frais de négociation</i>	-146	-118	-455
AN2-	DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	0	0	-60 988
AN3-	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	178 307	-22 014	-41 041
	A / Souscriptions	747 701	323 099	1 272 988
	<i>Capital</i>	714 642	305 948	1 185 998
	<i>Régularisation des sommes non distribuables</i>	6 881	3 887	39 597
	<i>Régularisation des sommes distribuables</i>	26 178	13 264	47 393
	B / Rachats	-569 394	-345 113	-1 314 029
	<i>Capital</i>	-541 816	-329 054	-1 238 556
	<i>Régularisation des sommes non distribuables</i>	-7 043	-2 298	-42 025
	<i>Régularisation des sommes distribuables</i>	-20 535	-13 761	-33 448
	VARIATION DE L'ACTIF NET	213 909	10 652	2 710
AN4-	ACTIF NET			
	<i>en début de période</i>	1 228 880	1 226 170	1 226 170
	<i>en fin de période</i>	1 442 789	1 236 822	1 228 880
AN5-	NOMBRE D' ACTIONS			
	<i>en début de période</i>	106 223	111 175	111 175
	<i>en fin de période</i>	121 655	108 998	106 223
	VALEUR LIQUIDATIVE	11,860	11,347	11,569
AN6-	TAUX DE RENDEMENT	10,21%	11,69%	8,66%

SICAV SECURITY
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-06

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.03.06 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché, à la date du 31.03.06 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-03-06 un montant de 316 338 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/06	% de l'actif net
Premier marché	6 418	149 682	198 156	13,73%
BT	400	21 603	46 800	3,24%
BTEI-ADP	1 300	23 940	32 677	2,26%
SFBT	1 200	50 010	58 297	4,04%
UIB	1 368	14 851	20 528	1,42%
ATB NS 2005	1 250	20 000	20 000	1,39%
SIMPAR	900	19 278	19 854	1,38%
Second marché	1 090	24 918	58 203	4,03%
MONOPRIX	1 090	24 918	58 203	4,03%
Titres OPCVM	568	59 975	59 979	4,16%
CAP OBLIG SICAV	568	59 975	59 979	4,16%
Total	8 076	234 575	316 338	21,93%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-03-06 un montant de 407 557 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/06	% de l'actif net
AIL 99 A	1 200	24 000	24 504	1,70%
ATL 2002/2	500	30 000	31 708	2,20%
BIAT 2002	500	40 000	40 595	2,81%
BTKD 2002	1 000	40 000	40 850	2,83%
CIL 2002/3	500	40 000	40 006	2,77%
CIL 2002/2	500	40 000	41 295	2,86%
GL-2 99B	1 700	34 000	34 173	2,37%
TUNISIE FACTORING 2002	1 000	40 000	42 032	2,91%
TUNISIE LEASING 2005-1	1 000	100 000	102 378	7,10%
TUNISIE LEASING 2001-2	500	10 000	10 016	0,69%
TOTAL	8 400	398 000	407 557	28,25%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 6 229 dinars pour la période du 01/01/06 au 31/03/06 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre de la période du premier trimestre 2006 sur les obligations de sociétés.

Désignation	Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05	Exercice clos le 31-12-05
Revenus des actions (dividendes)	0	1 440	8 105
Revenus des obligations et valeurs assimilées	6 229	6 961	27 528
Total	6 229	8 401	35 633

3.4- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/06 à 714 468 dinars et correspond à des placements à terme. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/06	% Actif net
Placement à terme	712	5 %	712 000	714 468	49,52%
Total	712		712 000	714 468	49,52%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 7 724 dinars pour la période du 01/01/06 au 31/03/06 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre de la période du premier trimestre 2006 sur les autres placements monétaires.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Période du 01-01-06 au 31-03-06</i>	<i>Période du 01-01-05 au 31-03-05</i>	<i>Exercice clos le 31-12-05</i>
<i>Intérêts des bons de trésor</i>	0	3 874	4 035
<i>Intérêts des autres placements monétaires</i>	7 724	519	17 099
Total	7 724	4 393	21 134

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 213 909 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	198 878
Variation de la part Revenu	15 031
Variation de l'Actif Net	213 909

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2006 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2006

Montant:	1 189 611
Nombre de titres :	106 223
Nombre d'actionnaires :	126

Souscriptions réalisées

Montant:	714 642
Nombre de titres émis :	63 812
Nombre d'actionnaires nouveaux :	19

Rachats effectués

Montant:	541 816
Nombre de titres rachetés :	48 380
Nombre d'actionnaires sortant :	15

Capital au 31/03/2006

Montant:	1 362 437 *
Nombre de titres :	121 655
Nombre d'actionnaires :	130

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital enfin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période.

Ainsi la valeur du capital en fin de période peut être ainsi déterminée :

<i>Capital sur la base part de capital de début de la période</i>	<i>1 362 437</i>
<i>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres</i>	<i>26 360</i>
<i>Frais de négociation</i>	<i>-146</i>
<i>Régularisation des sommes non distribuables de la période</i>	<i>-163</i>
Capital au 31-03-2006	1 388 488

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par SICAV SECURITY.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.

CAP OBLIG SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31/03/06

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-03-2006

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2006 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de CAP OBLIG SICAV est employé, à la date du 31-12-2005 à raison de 43% uniquement dans des valeurs mobilières, ce qui est en deçà du taux d'emploi minimum de 50% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Ceci a induit consécutivement un dépassement du niveau des emplois en liquidités et quasi-liquidités (qui représentent 53% de l'actif net contre une limite de 20% telle que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001).

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-06, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 27 avril 2006

CAP OBILG SICAV
BILAN ARRETE AU 31-03-06
(exprimé en dinar Tunisien)

			31/03/2006	31/03/2005	31/12/2005
	<u>ACTIF</u>				
AC1-	Portefeuille-titres	3.1	15 520 356	15 084 831	14 248 892
	Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 500 209	0	0
	Obligations et valeurs assimilées		14 020 147	15 084 831	14 248 892
AC2-	Placements monétaires et disponibilités		20 685 307	5 924 554	18 801 863
	a- Placements monétaires	3.3	20 616 272	5 902 758	18 755 506
	b- Disponibilités		69 035	21 796	46 357
AC4-	Autres actifs		0	0	0
	TOTAL ACTIF		36 205 663	21 009 385	33 050 755
	<u>PASSIF</u>				
PA1-	Opérateurs créditeurs		26 218	15 563	25 406
PA2-	Autres créditeurs divers		6 376	3 780	5 968
	TOTAL PASSIF		32 594	19 343	31 374
	<u>ACTIF NET</u>				
CP1-	Capital	3.5	34 310 240	19 835 997	31 629 725
CP2-	Sommes distribuables		1 862 829	1 154 045	1 389 656
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 507 358	925 020	112
	b - Sommes distribuables de la période		355 471	229 025	1 389 544
	ACTIF NET		36 173 069	20 990 042	33 019 381
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		36 205 663	21 009 385	33 050 755

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-06 au 31-03-06
(exprimé en dinar Tunisien)

			Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05	Exercice clos le 31-12-05
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	3.2	210 027	219 958	895 750
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		210 027	219 958	895 750
PR2-	Revenus des placements monétaires	3.4	181 044	58 429	424 422
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		391 071	278 387	1 320 172
CH1-	Charges de gestion des placements	3.6	-69 304	-45 342	-222 660
	REVENU NET DES PLACEMENTS		321 767	233 045	1 097 512
CH2-	Autres charges	3.7	-8 811	-5 123	-35 373
	RESULTAT D'EXPLOITATION		312 956	227 922	1 062 139
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		42 515	1 103	327 405
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		355 471	229 025	1 389 544
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-42 515	-1 103	-327 405
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		144	0	0
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		1 140	1 140	36 390
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		314 240	229 062	1 098 529

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-06 au 31-03-06
(exprimé en dinar Tunisien)

			Période du 01-01-06 au 31-03-06	Période du 01-01-05 au 31-03-05	Exercice clos le 31-12-05
AN1-	VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		314 240	229 062	1 098 529
	Résultat d'exploitation		312 956	227 922	1 062 139
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		1 140	1 140	36 390
	Plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		144	0	0
AN2-	DISTRIBUTION DES DIVIDENDES		0	0	-997 658
AN3-	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		2 839 448	257 893	12 415 422
	a / Souscriptions		13 795 965	4 355 070	46 606 734
	Capital		13 132 442	4 136 756	45 067 352
	Régularisation des sommes non distribuables		423	161	27 808
	Régularisation des sommes distribuables		663 100	218 153	1 511 574
	b / Rachats		-10 956 517	-4 097 177	-34 191 312
	Capital		-10 453 427	-3 891 417	-33 074 249
	Régularisation des sommes non distribuables		-207	-151	-17 084
	Régularisation des sommes distribuables		-502 883	-205 609	-1 099 979
	VARIATION DE L'ACTIF NET		3 153 688	486 955	12 516 293
AN4-	ACTIF NET				
	en début de période		33 019 381	20 503 088	20 503 088
	en fin de période		36 173 069	20 990 042	33 019 381
AN5-	NOMBRE D' ACTIONS				
	en début de période		315 776	195 864	195 864
	en fin de période		342 522	198 317	315 776
	VALEUR LIQUIDATIVE		105,608	105,841	104,566
AN6-	TAUX DE RENDEMENT		4,00%	4,45%	4,35%

CAP OBLIG SICAV
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-06

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.06 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31.03.06 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-06 d'obligations, de bons du trésor assimilables et des titres OPCVM.

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-06 à 15 520 356 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/06	% de l'actif net
Titres OPCVM	14 405	1 500 065	1 500 209	4,15%
SICAV ENTREPRISE (Obligataire)	14 405	1 500 065	1 500 209	4,15%
Emprunts d'Etat	8 000	7 993 100	8 379 335	23,16%
BTA 07/2014 8,25%	8 000	7 993 100	8 379 335	23,16%
Emprunts de sociétés	69 000	5 488 375	5 640 812	15,59%
AIL 2002 A	2 000	80 000	83 555	0,23%
ATL 2002/2	1 500	90 000	95 124	0,26%
ATL 2004/1	7 500	600 000	621 738	1,72%
BTKD 2002	1 500	60 000	61 275	0,17%
CIL 2002/3	500	40 000	40 006	0,11%
CIL 2002/2	1 000	80 000	82 590	0,23%
E.O.AL 2002-1	3 500	203 000	208 524	0,58%
GL 2004-1	10 000	800 000	810 040	2,24%
GL 2003-1	5 000	500 000	520 136	1,44%
GL 2001-2	500	30 000	30 449	0,08%
GL-2 99 B	1 800	35 375	35 558	0,10%
TUNISIE FACTORING 2002	3 500	140 000	147 112	0,41%
TUNISIE LEASING 2004-2	3 000	240 000	240 036	0,66%
TUNISIE LEASING 2005-1	12 700	1 270 000	1 300 206	3,59%
TUNISIE LEASING 2002-2	1 000	60 000	63 270	0,17%
TUNISIE LEASING 2001-2	1 000	20 000	20 033	0,06%
TUNISIE LEASING 2004-1	3 000	240 000	253 080	0,70%
UTL 2005-1	10 000	1 000 000	1 028 080	2,84%
Total		14 981 540	15 520 356	42,90%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 210 027 dinars pour la période du 01/01/06 au 31/03/06 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre de la période du premier trimestre 2006 sur les obligations de l'Etat et les obligations de sociétés.

Désignation	Période du 01/01/06 au 31/03/06	Période du 01/01/05 au 31/03/05	Exercice clos le 31/12/2005
Revenu des obligations de sociétés	79 835	56 478	273 804
Revenu des obligations d'Etat	130 192	163 480	621 946
Total	210 027	219 958	895 750

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/06 à 20 616 272 dinars et correspond à des billets de trésorerie et à des placements à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/06	% actif net
Billet de trésorerie	30	1 500 000	1 523 230	4,21%
BIT 14/01/2009 6,9% (Carthago CERAMIC)	30	1 500 000	1 523 230	4,21%
Autres Placements monétaires	19 028	19 028 000	19 093 042	52,78%
Placement à terme 5%	19 028	19 028 000	19 093 042	52,78%
Total	19 058	20 528 000	20 616 272	56,99%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 181 044 dinars pour la période du 01/01/06 au 31/03/06 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du premier trimestre 2006 sur les billets de trésorerie et les autres placements monétaires.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/06 au 31/03/06	Période du 01/01/05 au 31/03/05	Exercice clos le 31/12/05
Revenu des bons de trésor	0	53 890	82 069
Revenu des placements à terme	160 344	4 540	306 079
Revenu des billets de trésorerie	20 700	0	36 274
Total	181 044	58 429	424 422

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 3 153 688 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	2 680 515
Variation de la part Revenu	473 173
Variation de l'Actif Net	3 153 688

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2006 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2006

Montant:	31 629 725
Nombre de titres:	315 776
Nombre d'actionnaires :	414

Souscriptions réalisées

Montant:	13 132 442
Nombre de titres émis:	131 108
Nombre d'actionnaires nouveaux :	96

Rachats effectués

Montant:	10 453 427
Nombre de titres rachetés:	104 362
Nombre d'actionnaires sortant:	94

Capital au 31/03/2006

Montant:	34 308 740*
Nombre de titres:	342 522
Nombre d'actionnaires :	416

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période.

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	34 308 740
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	144
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 140
Régularisation des sommes non distribuables de la période	216
Capital au 31-03-06	34 310 240

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par CAP OBLIG SICAV.

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.